

Décryptage de la réglementation : Réduire et gérer les déchets textiles - MOD_2024699

DUREE :

2,00 heures

MODALITES

À distance

NIVEAU

Initiation

PUBLIC VISE

Chef produit textile, acheteur textile, responsable RSE.

IFTH s'engage dans l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Contactez notre référente Handicap (referenthandicap@ifth.org) afin d'aborder vos besoins spécifiques et éventuelles adaptations durant votre parcours de formation.

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

Objectif pédagogique général

Comprendre les textes réglementaires encadrant la gestion des déchets textiles, afin d'anticiper les obligations des metteurs sur le marché et intégrer les principes de réduction, réutilisation et recyclage dans une logique d'économie circulaire.

Objectifs opérationnels :

À l'issue de ce module, les participants seront capables de :

1. **Identifier les textes réglementaires européens et français** relatifs à la gestion des déchets textiles, notamment la directive-cadre sur les déchets et la REP textile européenne
2. **Anticiper les obligations des metteurs sur le marché**, en matière de collecte, tri, réemploi et recyclage.
3. **Acquérir une vue d'ensemble des enjeux liés à la circularité**, incluant les objectifs de réduction, les technologies de recyclage et les projets européens.

Description / Contenu

Module 3 - Décryptage de la réglementation – Réduire et gérer les déchets textiles

- Notion de déchet et vision circulaire réduire, réutiliser et recycler les déchets textiles.
- Révision de la directive cadre déchets – introduction de la future REP textile européenne
- Aperçu de quelques projets européens recyclage textiles

Moyens et supports pédagogiques

La formation se veut dynamique et interactive. Elle sera composée de supports adaptés à chaque sujet, d'animations pédagogiques visuelles et pratiques et d'études de cas concrets, au choix du formateur.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation :

INTER/INTRA : Test d'auto-positionnement des compétences - Recueil des besoins et attentes des participants.



INTRA : Echange avec les parties prenantes et l'équipe Formation IFTH pour adapter ou coconstruire un programme correspondant aux objectifs professionnels des participants.

En début de formation : Tour de table approfondi pour déterminer avec les participants leurs objectifs d'apprentissage (ce qu'ils veulent appliquer en situation professionnelle à l'issue de la formation).

En cours de formation : Questions orales pour évaluer et valider en continu les acquis des participants - Toute modalité d'évaluation formative en fonction des objectifs visés et des méthodes pédagogiques du formateur (mises en situation, quiz ...).

En fin de formation : Questionnaire de satisfaction à chaud et Test d'auto-évaluation des compétences - Évaluation du niveau de compétences atteint par les participants à l'issue de la formation et réalisée par le formateur - Quiz sommatif selon les programmes

Module mis à jour le 23/09/2025